

Informations concernant les travaux route de Mantes

Si vous avez circulé route de Mantes, vous avez dû être surpris par la construction de deux murs en béton en bordure de voie et surtout par leur hauteur.

Bien évidemment les travaux en cours se font dans le respect d'un permis de construire qui a été délivré.

Pour autant, concernant la hauteur de ces 2 murs, il nous est apparu nécessaire de demander des explications très précises au pétitionnaire dès lundi 30 janvier 2017.

Pour votre information, à titre de préservation, nous avons officiellement fait arrêter le chantier mercredi 1^{er} février 2017 et avons saisi les services du Département gestionnaire de la route.

A notre demande, une réunion s'est tenue en mairie en urgence mercredi soir à laquelle nous avons convoqué tous les intervenants (pétitionnaire - bureau d'études - entreprise qui fait les travaux - responsable voirie du Département ...).

Monsieur GROH a présidé cette réunion.

A l'issue de celle-ci, l'engagement a été pris par le propriétaire du site que les murs, côté RD191, qui sont destinés à soutenir les terres en amont, seraient totalement dissimulés, à la fin des travaux, par un talus en herbe ; ce qui était tout de même prévu à l'origine mais ne figurait pas clairement sur certains plans.

Le Département ayant donné son accord, le chantier a pu reprendre.

Le Maire, Max MANNÉ